

Le Petit Roannais

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

ABONNEMENTS :
Loire et dép. limitrophes. 5 fr.
Autres départements. 7 fr.
(Etranger, le port en sus)
Les abonnements partent des 1er et 15 de chaque mois

BUREAU DE VENTE : RUE DE LA SOUS-PREFECTURE, 25
Dépôts chez les Libraires

RÉDACTION et ADMINISTRATION : Rue de la Sous-Prefecture, 25
ROANNE

Directeur-Gérant et Rédacteur en Chef
JULES BERLAND

ANNONCES :
Chronique locale. 2 fr.
Réclames. 1 fr.
Annonces anglaises. 50

Les annonces sont reçues à Roanne, rue de la Sous-Prefecture, 25, —
id. Fag. V. Fournier, St-Etienne, rue St-Catherine, 6
id. à Paris, MM. Andouard et Cie, place de la Bourse, 10.

LE « PETIT ROANNAIS »

Par sa population, par son industrie, Roanne est devenue grande ville.

L'arrondissement de Roanne est également riche et peuplé.

Comment se fait-il donc que les intérêts industriels et agricoles de Roanne et des environs n'aient eu, jusqu'à présent, pour les défendre, qu'un ou deux journaux paraissant une seule fois par semaine ?

Roanne et le Roannais, d'autre part, sont fermement attachés à la République.

Est-ce assez, ou plutôt serait-ce assez d'un journal hebdomadaire, quelque vaillant qu'il fût, pour combattre les résistances que la République, un jour ou l'autre, pourrait être appelée à rencontrer ?

J'ai pensé qu'il y avait largement place à Roanne pour un journal, et que ce journal devait être vendu un sou, pour être lu pour tout le monde.

C'est ainsi que le *Petit Roannais* est né.

Avant de naître, le *Petit Roannais* était, d'ailleurs, assuré de sympathies nombreuses, tant à Roanne que dans tous les cantons de l'arrondissement, et même dans les cantons limitrophes.

Son premier mot sera donc un remerciement. Il sait quel est le prix du bienveillant appui qu'on lui a promis.

Maintenant, est-il nécessaire de consigner ici de solennelles déclarations politiques ?

A quoi bon ? Le *Petit Roannais* soutiendra ce programme de paix, de progrès, d'union républicaine qui est — ou devrait être — celui de tous les républicains.

Il cherchera de bonne foi la solution des problèmes divers que notre époque a vu se poser sous le titre général de réforme sociale et qui constituent, pour ainsi dire, un ordre du jour permanent à Roanne ; problèmes difficiles dont les éléments se trouvent travail et capital, mais non point insolubles, si, des deux parts, les intéressés font preuve de modération et de bonne volonté.

Il y a lieu d'espérer beaucoup sous ce rapport. Le temps des irritations est passé.

La raison d'être d'un journal ne réside pas seulement dans une somme d'intérêts généraux ou locaux, industriels et sociaux à défendre ; elle réside encore dans une certaine satisfaction à donner à la curiosité publique.

Et rien n'est plus légitime que cette curiosité ! Il est bon de tout savoir — ce qui se passe à Paris ou à Roanne, à Lyon ou à Pékin, à Charlieu ou à Rome — et de tout savoir vite. Les plus menus incidents de la vie régio-

nale jouent même un rôle fort intéressant dans la chronique de chaque jour.

Le *Petit Roannais* a pris ses dispositions en conséquence. Il sera bien renseigné. A sa chronique de Roannais, il joindra une correspondance de Saint-Etienne, de Montbrison, du Lyonnais et du Charolais, etc., s'il y a lieu.

Mis en vente à 7 heures et demie du matin, — c'est-à-dire trois heures avant les journaux de Lyon, — le *Petit Roannais* sera le premier à publier ces nouvelles de toutes sortes et de toute provenance dont on est si justement avide aujourd'hui.

JULES BERLAND.

CHRONIQUE DE ROANNE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril

La question des eaux. — M. Edmond Badois, ingénieur constructeur, demeurant à Paris, a étudié sur place la question de fournir de l'eau à toute la ville de Roanne, en la prenant dans l'une des gorges du Rénaison, et il a adressé à M. le Maire de Roanne, un long rapport avec un projet de marché.

Lecture est donnée au conseil de ce document, dont voici l'analyse :
La Loire ne pourrait fournir à Roanne qu'une eau plus ou moins insalubre. Le Rénaison lui fournirait, au contraire, une eau constamment pure et fraîche.

Saint-Etienne n'utilise que 26 000 mètres cubes d'eau par jour, soit 175 litres par jour et par tête (pour une population de 150 000 habitants) ; Roanne, pour une population de 30 000 habitants, aurait 6 000 mètres cubes, soit 200 litres par jour et par tête.

La construction d'un barrage dans la vallée est nécessaire. Il contiendrait une réserve de 600 000 mètres cubes. Cette réserve sera toujours intacte au commencement des périodes sèches. Elle sera maintenue par les eaux d'infiltration pendant les premières semaines de ces périodes. Durant le surplus de la période sèche, elle sera utilisée, tandis que les pluies d'orage restitueront encore aux réservoirs une certaine quantité d'eau. Enfin, dès les premières pluies de la saison humide suivante, les réservoirs se rempliront à nouveau en absorbant toute l'eau qui s'écoulera à la surface du sol.

On sera donc absolument certain, avec une réserve de 600 000 mètres cubes, de pouvoir délivrer 6 000 mètres cubes d'eau par jour à la Ville en toute saison.

Les indemnités que la Ville aurait à payer aux usines et divers usages auxquels elle pourrait porter préjudice seraient peu considérables puisqu'un dixième seulement de l'eau débitée par le Rénaison serait détournée dans la partie supérieure, et un vingtième seulement dans la partie comprise entre Rénaison et Roanne ; conditions plus avantageuses que celles qui se sont présentées à Saint-Etienne.

M. Badois critique les autres projets du barrage de Phatrain et de l'Ambaloup comme excessifs. Son projet, à lui, donne satisfaction aux besoins immédiats et, l'accroissement normal de Roanne étant largement calculé, suffira à l'alimentation de la Ville pendant un demi-siècle, et même un siècle encore.

M. Badois propose donc à la Ville un traité établi sur les bases suivantes : engagement pris par lui d'amener 6 000 mètres cubes d'eau par jour à Roanne, de construire un barrage de 600 000 mètres cubes, et un réservoir de distribution de 4 000 mètres cubes, plus les canalisations nécessaires ; engagement pris par la Ville de s'abonner pour 20 ans à 3 000 mètres cubes d'eau par jour au prix de 0 fr. 20 centimes le mètre cube, et 0 fr. 15 centimes pour le surplus de la con-

sommation ; ou bien, si la Ville le préfère, engagement pris par elle de garantir, au taux de 4 0/0, l'intérêt du capital dépensé pour la création du service jusqu'à concurrence de 3 000 mètres cubes.

M. Badois aurait, pendant 60 ans, le privilège exclusif de la vente de l'eau aux établissements publics et aux abonnés, suivant un tarif à déterminer d'accord avec la ville.

Il devrait, si le barrage de 600 000 mètres cubes devenait insuffisant, en construire un de 2 000 000 ; mais jouirait, en ce cas, d'une prolongation de concession de 30 ans.

Toutes subventions obtenues de l'Etat profiteraient à la Ville.

Tel est le projet de M. Badois.

M. Bertrand, ingénieur, présente au Conseil municipal diverses observations.

Tous les calculs de M. Badois sont exacts, en ce qui concerne la création du service, sauf en un point : la quantité d'eau à amener chaque jour à Roanne. Elle doit être portée de 6 000 mètres cubes à 9 000. Le supplément de dépense sera de 150 000 francs seulement, et les abonnements pourront être plus nombreux, ce dont la ville bénéficierait.

Quant aux bases du traité, M. Bertrand les juge inadmissibles. La Ville supporterait un abonnement public de 75 000 francs par an ; le partage des produits des abonnements particuliers au delà d'un certain chiffre de bénéfice, l'indemniserait à peine des autres charges.

La commission, en conséquence, propose le rejet des propositions de M. Badois.

La Ville, ajoute M. Bertrand, n'a qu'une chose à faire : construire elle-même son barrage et l'exploiter directement. Il résulte, en effet, d'avant-projets dressés par MM. les ingénieurs Gruet, et Rolland de Ravel, qu'un barrage d'une capacité de 900 000 mètres cubes, assurant 9 000 mètres cubes d'eau par jour, peut être construit pour 1 800 000 francs ; soit 1 500 000 francs à la charge de la Ville, l'Etat devant accorder une subvention de 300 000 francs.

On fera face à cette dépense par un emprunt à 4 fr. 50, remboursable en 60 annuités ; ce qui fera, avec 22 000 francs environ de dépenses de service annuelles, un crédit de 95 000 francs à inscrire au budget.

Mais la Ville retirerait beaucoup plus des abonnements particuliers.

Si l'on suppose, 1° le prix moyen de 28 fr. par ménage, pour les concessions sur évier à tous les étages, ces concessions étant supposées de 8 hectolitres par 24 heures, soit pour 600 ménages, 16 800 francs ; 2° le prix moyen de 25 francs par mètre cube et par 24 heures pour les besoins industriels, toutes les fois que ces besoins seront inférieurs à 50 mètres cubes par jour, soit pour 1520 mètres cubes, 38 000 francs ; 3° le prix de 25 francs par mètre cube pour toutes les concessions qui dépasseront 50 mètres cubes, soit pour les 3 000 mètres cubes dont il reste à disposer, 60 000 francs ; le produit annuel des concessions atteindra 114 800 francs.

La Ville bénéficierait de 20 000 francs annuellement.

La conclusion à tirer, c'est que la Ville a tout intérêt à se charger elle-même du service complet des eaux.

La question du théâtre. — M. le maire expose que, les travaux du théâtre ayant été suspendus par l'entrepreneur, il a dû prendre différentes mesures conservatoires pour sauvegarder les intérêts de la Ville, et, notamment, par arrêté en date du 13 mars dernier, prescrire la mise en régie des travaux.

La situation a été ensuite examinée par la commission du théâtre assistée du Conseil de la ville, et l'administration croit devoir proposer au Conseil de demander au préfet la résiliation pure et simple de l'adjudication par voie administrative.

Le Conseil est d'avis de demander la résiliation dont s'agit, et à l'unanimité invite l'administration à faire d'urgence les démarches nécessaires auprès de l'autorité préfectorale.

Création d'une place au faubourg Saint-Clair. — La commission propose au Conseil de maintenir le vote du 28 août dernier, relatif à la création de cette place et de hâter le projet d'ouverture d'un boulevard de 15 mètres de largeur à la suite de la place, M. Doujon, propriétaire, offrant une largeur de terrain de 10 mètres.

Confraternité

L'Union Républicaine souhaite cordialement la bienvenue au *Petit Roannais*.

On n'est pas plus aimable.

Le *Journal de Roanne* dit que le *Petit Roannais* est un gaga démasqué du *Petit Stéphanois*, une feuille de vigne pour voiler les laideurs républicaines. Il ajoute que le public connaîtra les dépêches du *Petit Roannais* dès la veille, par l'*Echo du Roannais*.

On n'est pas plus grossier.

M. Caizergues

Notre nouveau sous-préfet est arrivé vendredi soir. Il recevra probablement demain lundi.

Le général Bréart

Monsieur le général Bréart, commandant la 26^e division d'infanterie, a passé mardi et mercredi derniers, l'inspection trimestrielle au dépôt du 98^e de ligne à Roanne.

Mercredi, on a exécuté un essai de mobilisation, et jeudi a eu lieu une revue de détail dans les chambres, puis des exercices en armes dans la cour de la caserne.

Postes et télégraphes

Par décision du ministre des postes et des télégraphes, a été autorisée la création d'une recette simple de 4^e classe dans la commune de Cuinzier (Loire).

Société de viticulture

Suivant une décision en date du 11 avril 1883, M. le ministre de l'agriculture a accordé à la Société de viticulture et d'horticulture de la Loire, une subvention de 2 000 francs et 3 médailles, dont une de vermeil et deux en argent, à l'effet de récompenser et encourager les viticulteurs du département de la Loire.

Le tarif américain

Le *Journal officiel* annonce que le ministère du commerce a reçu le texte officiel du tarif des douanes des Etats-Unis, du 4 mars 1883, dont les dispositions entrèrent en vigueur le 1^{er} juillet prochain. Il porte dès aujourd'hui à la connaissance du public les nouveaux droits applicables aux principaux articles qui s'exportent de France aux Etats-Unis.

Dispenses et sursis

Un nombre considérable d'hommes, malgré les avis des affiches, croient devoir adresser directement au ministre les demandes de dispenses de sursis et d'avancement d'appel.

Outre que cette façon de procéder est irrégulière, elle entraîne de longs retards et il en résulte que les demandes qui auraient été examinées utilement par les autorités compétentes arrivent trop tard et ne peuvent recevoir de solutions favorables.

Ces demandes doivent être faites dès que les affiches sont apposées et adressées à la gendarmerie et au recrutement.

Les accidents du travail

Un groupe d'ingénieurs et d'industriels prépare un projet d'association pour la protection des ouvriers contre les accidents.

Société des Courses

Dans sa séance de vendredi, le conseil d'administration a fixé les courses au 19 août. Six prix seront courus, plus un rallye-paper.

Le conseil a voté à l'unanimité des remerciements à M. Sardaine, conseiller général, qui a obtenu de l'assemblée départementale un subside de 1 000 francs.

Une assemblée générale des sociétaires aura lieu le 13 mai.

Société des joueurs-sauveteurs

Le comité fait appel à la générosité des habitants de Roanne. Il espère qu'on se fera un devoir de contribuer, chacun suivant ses moyens, à la fondation et à la prospérité de cette œuvre humanitaire.

Le comité compte sur l'appui de tout le monde qu'il remercie d'avance.

Il prie aussi les personnes à qui seront présentées les listes de souscription de leur faire bon accueil.

Adjudication

Le mardi 15 mai, à 10 heures, à la mairie de Roanne, et par voie de soumissions cachetées, aura lieu une adjudication de travaux pour la reconstruction du collège, rue des Bourrassières, en cinq catégories : maçonnerie ; charpente, couverture et zingage ; me-

nuiserie; serrurerie; plâtrerie, peinture et vitrerie.

Les plans et devis sont déposés à la mairie.

Peintres plâtriers

La chambre syndicale des peintres plâtriers a fixé sa fête annuelle au 26 mai prochain.

Jeu de billard

M. Ubassy, un des plus nobles champions du noble jeu de billard, a donné vendredi soir au grand café Rozier, place de l'Hôtel-de-Ville, une séance intéressante.

M. Ubassy a joué la partie de carambolages. Il a fait de belles séries, puis il a exécuté nombre de coups plus singuliers les uns que les autres.

L'assistance, très nombreuse, l'a vivement admiré et félicité.

M. Ubassy est parti hier matin pour Saint-Etienne.

Croissez et multipliez

Les journaux de Paris nous contaient l'autre jour qu'un gamin de treize ans avait fait la déclaration de naissance d'un enfant dont il se disait le père.

L'Union républicaine nous annonce qu'une déclaration de naissance et de paternité a été faite par un vieillard — est-ce bien le mot? — de 80 ans.

Des deux cas, quel est le plus miraculeux?...

Arrondissement

Charlieu. — Les élections complémentaires au Conseil municipal, qui ont eu lieu dimanche dernier, ont été favorables au parti républicain. Les candidats élus, connus par un passé de dévouement aux institutions démocratiques, sont MM. Montcorgé, capitaine de cavalerie en retraite, et Daigne, ancien adjoint.

Demain dimanche, le Conseil est appelé à remplacer M. Valorge, maire, que son état de santé oblige à se retirer des affaires.

M. Valorge emporte dans sa retraite l'estime de tous ses concitoyens. Toujours ardent au travail, au devoir, il a fait pour la ville de Charlieu tout ce que lui permettait une activité infatigable. Il ne s'est jamais laissé abattre par les difficultés que rencontrent trop souvent les hommes appelés à gérer les affaires administratives de nos municipalités.

La ville de Charlieu doit au maire qu'elle va perdre une école de filles admirablement comprise, un abattoir établi dans d'excellentes conditions, le percement de nouvelles rues, etc.

Le successeur de M. Valorge aura beaucoup à faire pour continuer l'œuvre de son prédécesseur; nous sommes convaincus qu'il sera à la hauteur de sa mission; car le Conseil municipal possède dans son sein des membres qui ont les talents, connaissances et l'intelligence que la ville de Charlieu peut exiger de celui qu'elle mettra à sa tête.

Villereis. — Par décision du 25 mars, M. le ministre de l'instruction publique a alloué à la commune de Villereis, une subvention de 5.200 francs pour la construction d'une maison d'école de garçons.

Saint-André-d'Aphon. — Par décision ministérielle, un important subside est accordé à cette commune pour construction d'école.

Saint-Haon-le-Châtel. — Une subvention de 4.000 fr. est accordée à cette commune, pour le même objet, par le Gouvernement.

La population de Saint-Haon est encore sous le coup de l'émotion qu'elle a ressentie jeudi en apprenant la mort subite de M. Blettery.

Au retour d'un petit voyage, M. Blettery a trouvé sa femme inanimée, gisant sur le carreau.

Mme Blettery laisse d'unanimes regrets.

Saint-Alban. — La route de Saint-Alban à

la Croix-Trévingt est terminée sur un tiers de son parcours. Pour les deux autres tiers, les travaux sont poussés activement. Tout le travail se fera par cette route, beaucoup plus directe et plus praticable que celle de Saint-André et celle de Villemontais.

St-Jodard. — Jeudi, le train de voyageurs numéro 744 qui part de Saint-Etienne à 5 heures 3 minutes du matin, venait d'arriver à 1 kilomètre environ en avant de la station de Saint-Jodard, lorsqu'un individu qui longeait le talus gauche de la voie s'est subitement jeté sous la locomotive.

Témoin de cette tentative de suicide, le mécanicien fit immédiatement contre vapeur mais inutilement; le train lancé à toute vitesse passa en entier sur le corps de ce malheureux.

Arrivé à la gare de Saint-Jodard, le mécanicien avertit le chef de gare et l'on se transporta immédiatement sur les lieux où s'était accompli le drame. On se trouva bientôt en présence d'un horrible spectacle. Etendu sur les rails, gisait le corps du malheureux suicidé; la tête, broyée par les roues des voitures, ne formait plus qu'une bouillie sanglante et les chairs avaient adhéré fortement au rail.

Le cadavre fut remis momentanément sur le talus où les autorités prévenues vinrent procéder à une enquête. Le corps fut reconnu pour être celui du nommé Jean-Marie Fragne, cultivateur, célibataire, habitant chez son frère, à Amions, canton de Saint-Germain-Laval.

Fragne était âgé de 43 ans, et, dit-on, ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales.

Il semble résulter de l'enquête à laquelle on s'est livré, que le suicide était une idée arrêtée chez le malheureux. Quelques instants avant le drame, en effet, les hommes d'équipe d'un train de marchandises avaient aperçu Fragne se promenant sur le bord de la voie derrière la haie élevée d'environ soixante centimètres. A ce moment, son plan était assurément combiné et il est probable que s'il ne l'a pas mis à exécution tout d'abord c'est que, le train de marchandises allant à une allure relativement modérée, il a craint que le mécanicien pût arrêter à temps la locomotive.

Circonstance assez bizarre: vendredi, les voyageurs qui descendaient de St-Etienne à Roanne par le train du matin ont pu voir encore sur le talus à la même place le corps de Fragne qu'on avait négligé d'enlever. La tête était recouverte d'une couverture de laine; tout à côté un cercueil attendait le cadavre.

Les funérailles ont eu lieu dans la journée.

Southernon. — Le 6 courant, madame Jaquemont trouve près de chez elle le cadavre d'un enfant nouveau-né sous une pierre, soupçonne Marie D..., sa bonne. Enquête le 12. M. Bertrand, médecin, constate que l'enfant a vécu et qu'il a eu le crâne brisé par la pierre. La mère avait prétendu qu'il était mort-né.

Villemontais. — La gendarmerie a trouvé vendredi, 13 avril, un homme étendu dans un fossé de la route de Villemontais à Roanne. Il ne respirait presque pas et n'avait pas de pouls. On a réquisitionné une voiture pour l'amener à l'hôpital de Roanne.

Il a été impossible d'établir son identité. Il va mieux aujourd'hui.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Un singulier pèlerin. — Regaudias voyage à travers la France et trouve le moyen de se faire offrir gratuitement l'hospitalité partous les parquets dans le ressort desquels il se trouve. Il a déjà cinq condamnations à son

actif. Aujourd'hui il est prévenu de vol au préjudice d'un colporteur. Il a, en effet, volé un ballot de tricots et de caleçons à Saint-Haon-le-Châtel; il a vendu le tout, bien entendu sans aucun bénéfice pour le légitime propriétaire. — 13 mois de prison.

Rébellion. — Le 24 mars dernier, les gendarmes de Charlieu rencontrèrent sur la route de Mezilly, le nommé Barriquand, menuisier à Ecoche, qui revenait en voiture sans lanterne allumée. Sur leurs observations, il répondit insolamment. Un gendarme ayant barré la route, Barriquand voulut passer quand même par côté, et versa dans le fossé. Un des gendarmes se porta à son secours; lui, en guise de remerciements, l'insulta et chercha à le terrasser. La foule intervint, il y eut une bagarre dans laquelle le brigadier dut empoigner son revolver pour se faire respecter. Dans la lutte, un coup partit qui atteignit, assez légèrement du reste, un des assistants. Barriquand refusa de donner son nom et de suivre les gendarmes à Charlieu.

A la suite de ces faits une enquête eut lieu qui amène aujourd'hui Barriquand sur le banc des prévenus. Après audition des témoins, M. le substitut du procureur de la République prend la parole. Il fait éloquentement ressortir la fermeté et la modération des gendarmes qui étaient en droit d'user de leurs armes. Il conclut en demandant une répression sévère qui soit une leçon pour le prévenu et ses concitoyens, et en même temps qui prouve aux agents de la force publique qu'ils peuvent compter sur l'appui des représentants de l'Etat. — 6 jours de prison et dépens.

Querelle d'atelier. — Le nommé Epinat, déjà honorablement connu par ses opinions anarchistes et une condamnation à 15 jours de prison pour abus de confiance, s'est pris de querelle avec une de ses camarades de boutique. Comme il avait insulté cette femme elle lui administra deux gifles; Epinat répondit par des coups de poings, renversa la plaignante et lui fit au front une blessure dont elle conserve encore la trace. On prétend que la jalousie ne serait pas étrangère à cette querelle. Quoiqu'il en soit, le tribunal condamne Epinat à six jours de prison.

Banqueroute. — Guffri (Jean-Baptiste), cafetier à Néronde, ne sait ni lire ni écrire et ne parait pas doué d'une brillante intelligence. Il n'a pas déposé de bilan. Le tribunal le condamne à six jours de prison.

Trafic du Saint-Gothard

Le chemin de fer du Saint-Gothard a transporté pendant le mois de janvier de cette année, 59,700 voyageurs et 34,650 tonnes de marchandises; en février, 61,200 voyageurs et 40,200 tonnes. La recette totale s'est élevée à 630,000 francs pour janvier et à 750,000 francs pour février. Les dépenses de l'exploitation qui, en janvier, s'élevaient à 412,000 francs ont atteint en février 397,000 francs seulement, laissant un excédant de 353,000 francs.

Ces résultats obtenus malgré la réouverture du chemin de Brenner, rendu à l'exploitation et au transit, sont faits pour donner à réfléchir à ceux qui prétendaient en France que l'ouverture du Saint-Gothard aurait une médiocre influence sur les intérêts français. Ils dépassent d'ailleurs les prévisions de la Compagnie elle-même, puisque celle-ci avait fixé le transit par le tunnel à un maximum de 390,000 tonnes et que ce transit s'élèvera probablement à 500,000 tonnes.

Ces chiffres, qu'on ne semblait pas prévoir, paraissent faits pour éveiller l'attention des autorités et des commerçants français. Ces 40,000 tonnes transportées par le chemin du Saint-Gothard pendant les 28 jours du mois de février sont une réponse éloquentes à ceux qui s'écriaient, en parlant de cette nouvelle voie de communication: « Ce n'est rien! »

Ce fait justifie, d'autre part, les craintes exprimées par M. Amédée Marteau dans son rapport quand il disait: « En ouvrant le Saint-Gothard l'Allemagne a eu surtout en vue de développer son propre commerce d'échanges avec l'Italie et de se substituer à la France pour la plus grande partie possible de ce que l'Italie en reçoit. Il est certain que l'ouverture du Saint-Gothard va aider à ce déplacement. » Comme on le voit la prédiction est justifiée dans une large mesure.

On se demande, en Suisse, si la France va rester spectatrice indifférente et impassible, si aucune mesure ne sera prise pour défendre des intérêts gravement menacés.

Le Procès de Phoenix-Park

La fin de la séance de mercredi à la cour d'assises de Dublin et le commencement de la séance de jeudi ont été occupés par les dépositions des témoins à charge, et notamment des quatre témoins de la reine: James Carrey, Robert Farrell, Smith et Kavanagh.

Ces témoins ont été amenés au tribunal en même temps que l'accusé Brady, mais leur présence a obligé les autorités à un redoublement de précautions. Ce n'étaient plus des policiers à cheval qui accompagnaient la voiture cellulaire, mais des dragons de la garde, portant en travers de leurs selles des carabines chargées, et suivis de quatre carrioles pleines de constables. De plus, le cortège a changé son itinéraire, afin de ne pas traverser les rues populeuses de Dublin.

Le premier interrogé a été Robert Farrell. C'est celui des vingt et un suspects qui le premier donna le signal de la trahison. Il a appartenu à toutes les sociétés secrètes formées en Irlande depuis 1875, et c'est lui qui a déclaré, entre autres, que le groupe des Invincibles (l'inner circle ou cercle intérieur) était un groupe « choisi », où n'entraient pas qui voulait, où était seulement admise l'élite des fenians, ceux qu'aucun crime n'avait le don d'effrayer.

Le témoin a reproduit ses déclarations antérieures. Il a renouvelé ses révélations sur l'organisation des Invincibles, et a rappelé que les affiliés, loin d'être attirés par l'appât d'un gain quelconque, payaient une cotisation pour faire partie de la Société et pour s'exercer au maniement des armes fournies par elle.

James Carrey a confirmé en tous points la déposition détaillée qu'il a faite au cours de l'enquête préliminaire.

Il a déclaré que le prévenu Brady était l'un des quatre présidents de la Société des Invincibles. Il a vu Brady lever le bras et poignarder M. Burke. Là-dessus, lord F. Cavendish le frappa au visage avec

LES BATAILLES DE LA VIE

LA COMTESSE SARAH

PAR

Georges OHNET

II

Jamais, de mémoire d'homme, on n'avait vu le colonel Merlot de bonne humeur. Marié à une femme charmante qu'il avait adorée, tout en la rendant très malheureuse, et qui était un peu morte de chagrin, le vieux brave était père d'une jeune fille sur laquelle il avait reporté cette affection redoutable, qui avait si mal réussi à sa mère. Jaloux de sa fille autant qu'il l'avait été de sa femme, Merlot avait, à dix ans, mis Madeleine au couvent où venait d'entrer mademoiselle de Cygne, la nièce du général. Et depuis huit ans, il faisait sortir la charmante enfant seulement aux quatre grandes fêtes. Pour lui, les hautes murailles et les solides grilles étaient les plus sûres garanties que pouvait avoir un père contre les capricieuses fantaisies des

jeunes filles. Du reste, il allait voir Madeleine deux fois par semaine, la couvrait de baisers hargneux, lui apportait des friandises et des colifichets, et suppliait les bonnes sœurs de la laisser lire aussitôt que possible même des livres classiques, étant d'avis que l'imagination s'éveille bien assez vite chez les femmes et qu'il est inutile de leur surexciter l'esprit.

Blanche de Cygne et Madeleine Merlot, toutes deux du même âge, s'étaient liées d'une étroite amitié. L'une et l'autre, ayant perdu leur mère, s'étaient trouvées privées de cette chaude tendresse qui est aussi nécessaire aux enfants que le soleil l'est aux fleurs. Elles s'étaient rapprochées et unies comme deux sœurs, prenant l'habitude de penser en commun, et de ne rien faire sans tenir conseil. Pendant huit ans, elles avaient ainsi grandi côte à côte, se consolant, les jours de deuil, de voir toutes leurs camarades s'éloigner joyeuses, emmenées par leurs parents, en se trouvant ensemble. Lorsque le colonel Merlot venait au couvent, il faisait demander mademoiselle de Cygne au parloir, en même temps que Madeleine, et il assistait avec stupeur au développement physique de ces deux enfants. Peu à peu elles devenaient femmes. Elles étaient grandes maintenant, et Madeleine, forte et brune, avait presque la tête de plus que son père. Elles allaient atteindre leur dix-neuvième année, et le moment approchait où il faudrait les retirer l'une et l'autre du couvent.

Déjà elles avaient complètement terminé leurs études et elles jouissaient d'une liberté

relative. Elles avaient été, sur leur demande, chargées de la direction et de la surveillance de toutes les petites élèves, et il fallait les voir se promener, graves, dans la cour pendant la récréation, entourées de ces petites filles qui se penchaient gaiement à leurs jupes, en les appelant petites mères. Merlot, ayant un jour assisté à ce spectacle par une des fenêtres du parloir, revint bouleversé chez le comte, et, se laissant tomber sur un siège, comme un être écrasé par le plus effroyable malheur:

— Ce sont des femmes, mon cher, dit-il, il n'y a plus à se faire d'illusions. Il faudra, un de ces jours, songer à les marier.

— Qu'est-ce que ça me fait à moi? répondit le comte. C'est l'affaire de cet harpagon de Cygne. Sa fille sera bien établie, du reste, si c'est lui qui se charge de lui trouver un mari. Pourvu qu'il ne soit pas obligé de déboursier une dot, il prendra le premier venu, un banal, un borgne, voire même un barbon. Il doit pourtant être assez riche, l'animal, à force de pondre sur ses œufs!

L'animal était fort riche, en effet. Vivant au fond de son vieux hôtel de la rue de Bellechasse, avec l'avarice sordide d'un escamoteur après le gain, il entassait chaque année ses revenus, s'imposant des privations, et ayant pour seul bonheur ses quotidiennes visites à l'Hôtel des Ventes et chez les grands brocanteurs. Vêtu, hiver comme été, du même paletot marron, il s'en allait par les rues, son parapluie sous le bras, ne prenant jamais une voiture, pas même un omnibus, flânant à la devanture des marchands de

bric-à-brac, avec lesquels il était en rapports familiers. Quand il avait découvert, dans la poussière des vitrines encombrées, une pièce qui faisait son affaire, il en avait pour une heure à la têter, à la flâner, à la scruter sur toutes ses faces, jusqu'au moment où il se décidait à en offrir un prix qui n'atteignait pas au quart de sa valeur vénale.

Et alors c'était entre l'amateur et le brocanteur une lutte dans laquelle tous les arguments, tous les moyens étaient employés. Le marquis se laissait taper sur l'épaule par des auvergnats crasseux; rien ne le rebutait, pourvu qu'il arrivât à faire un marché avantageux. Et quant, au bout d'une discussion obstinée, il avait bien usé la résistance du marchand, il s'en allait triomphant, l'œil allumé, emportant, serré contre sa poitrine, la maudite pièce précieuse, ou l'ivoire rare, niant tout seul à la pensée d'avoir bien roulé celui dont le métier consistait à rouler les autres.

Les rares amateurs qui avaient pu pénétrer chez lui assuraient qu'il avait des merveilles. Quand le marquis de Cygne fera sa vente, disaient-ils, les gouvernements européens pourront envoyer les conservateurs de leur musées. Il y aura des pièces hors ligne à disputer.

(A suivre).

son parapluie; Brady se jeta sur lui et le poignarda également.

Les déclarations de Kavanagh et de Smith ont été confirmées dans ces lignes essentielles la déposition de Carrey.

Kavanagh est le conducteur de la voiture qui a servi aux assassins, et Smith est un membre de la Société des Invincibles qui avait travaillé comme ouvrier au château de Dublin et qui connaissait parfaitement M. Burke. C'est lui qui a signalé la victime aux meurtriers.

L'attorney général a exhibé ensuite deux portraits-cartes d'un individu en habits civils et en costume militaire; Carrey a déclaré que c'est le portrait du Numéro Un; il paraît que le nom de ce personnage est F.-T. Tynan.

Après l'audition des témoins, un des défenseurs de Brady, M. Webb, a soutenu que le témoignage du délateur Carrey ne saurait suffire, s'il n'est confirmé par la déposition d'une personne désintéressée dans l'affaire. Le défenseur a cité plusieurs témoins pour prouver que Brady n'était pas dans le parc à l'heure de l'assassinat.

Mais malgré les efforts de M. Webb, la cour a rendu un verdict de culpabilité et Brady a été condamné hier soir à la peine de mort.

Les Délégations Ouvrières aux expositions

Cinquante et une chambres syndicales de Paris réunies le 17 février sur l'initiative du comité national du parti ouvrier, nommèrent une commission chargée d'examiner l'usage qui devait être fait de la subvention de 5,000 francs votée par le conseil municipal, pour l'envoi d'une délégation d'ouvriers à l'exposition d'Amsterdam.

Cette commission vient de publier son rapport.

Elle propose aux chambres syndicales d'accepter les subventions des pouvoirs publics, mais sous condition de ne se laisser imposer quelque compromis que ce soit, ni de ne laisser porter aucune atteinte à leur indépendance.

La commission rappelle le refus par la délégation ouvrière de Philadelphie, en 1876, des 100,000 francs votés par la Chambre des députés, attendu, dit-elle, « qu'elle ne pouvait en aucune manière accepter que la mission des délégués fut déterminée par le choix d'un ministre.

Le rapport se termine ainsi : « Les membres de la commission dont le mandat est expiré vous remettent leurs pouvoirs; ils ont la conviction que vous aurez l'énergie nécessaire pour repousser toute immixtion officielle dans vos travaux, pour écarter toute pression gouvernementale. Vous démasquerez ceux qui voudraient entraver vos travaux et qui agissent pour le compte de ceux qui nous gouvernent et nous exploitent en même temps.

« Vous revendiquerez hautement pour le prolétariat parisien ses droits à l'indépendance, et vous vous souviendrez qu'il est temps de mettre en application cette devise d'un groupement aujourd'hui disparu : « Affranchissement des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes. »

LE CAS DE M. GERMAIN

La République s'est réjouie longtemps et à juste titre des recrues successives qu'elle opérait. Chaque fois qu'un monarchiste ou un impérialiste entrait au centre gauche et que le centre gauche, jouant en quelque sorte le rôle d'appareil digestif et assimilateur, le transformait peu à peu en républicain affermi, convaincu, c'était dans la presse républicaine une explosion légitime d'applaudissements.

Quand donc un républicain s'en retourne par hasard au camp de la monarchie ou de l'empire, il n'est pas surprenant que les adversaires de la République donnent un libre cours à leur enthousiasme.

Le tout est de ne pas jubiler à tort et à travers; le tout est de ne battre des mains qu'à bon escient.

On s'est félicité trop précipitamment, à droite, de la grande conversion de l'honorable M. Germain, député, conseiller général de l'Ain. M. Germain n'est pas du tout « converti ». On avait interprété, on avait traduit certaines paroles prononcées par lui, à Bourg, comme un acte de repentir et de contrition parfaite. On est obligé aujourd'hui d'en rabattre considérablement. M. Germain, comme ci-devant, est et reste républicain.

Mais il ne convient pas moins de retenir quelque chose de son discours.

M. Germain est un des hommes d'affaires les plus habiles et les plus compétents de l'époque. Or, il trouve, selon l'expression banale, que les affaires ne vont pas, et qu'elles pourraient aller mieux. Il est convaincu que les crises politiques incessantes à travers lesquelles il nous est donné de passer, exercent une influence désastreuse sur le commerce et l'industrie. Il estime qu'il y aurait urgence à s'occuper un peu moins de questions transcendantes et un peu plus des intérêts économiques du pays. Directeur d'un établissement financier considérable et considéré, il dit, comme le bonhomme Chrysale des Femmes savantes, à ses collègues du parlement, orateurs ou rhéteurs, réformateurs ou innovateurs :

Je vis de bonne soupe et non de beau langage.

Et, prêchant d'exemple, M. Germain annonce la résolution qu'il a prise de se retirer, sinon de la Chambre des députés, du moins de l'assemblée départementale de l'Ain.

Il ne faudrait pas, assurément, que tout le monde suivit en ceci son exemple... mais il importe que l'on se pénétre bien du mobile qui le fait agir, et que nous venons d'exposer.

Sous ce rapport nous aimons à considérer le cas de M. Germain comme un signe du temps. Il y a, en effet, chez nos sénateurs et nos députés, une tendance manifeste à descendre des hauteurs de la politique pure sur le terrain plus modeste peut-être, mais incontestablement plus fécond des réformes pratiques. L'insuccès de la propagande révisionniste est là pour l'attester.

Chronique de St-Etienne

Conférence

Saint-Etienne, 14 avril, 11 h. soir.

Ce soir, à 8 heures 1/2, a eu lieu la conférence annoncée.

Salle comble. Amoureux préside. Sur l'estrade, derrière le bureau, sont assis les députés qui doivent prendre la parole : MM. Tony Révillon, Ernest Lefèvre, députés de la Seine, Marius Poulet, député du Var. A leurs côtés, les citoyens Chavanne et Girodet, députés de la Loire, les citoyens Joly, Jinet, Dupin, conseillers municipaux, Taravellier, conseiller général, etc.

Après la *Marseillaise*, jouée par une société musicale de la localité, le citoyen Amoureux, conseiller municipal de Paris, explique l'objet de la réunion. Les orateurs sont venus à Saint-Etienne pour parler aux travailleurs des intérêts des travailleurs.

Aujourd'hui, les réactionnaires se plaisent à accuser la République de l'état économique actuel. Ce n'est pas à la République qu'il faut attribuer la crise que nous subissons; la source en remonte plus haut. La guerre de 1870 est la cause première de cette crise.

Le peuple fatigué s'insurgea, et l'on sait assez qu'après cette insurrection nombre de travailleurs durent s'exiler en portant ailleurs et leur industrie et la main-d'œuvre.

Et pendant que nous nous battons, les autres puissances, nos rivaux, travaillent et commercent. Voilà les causes réelles de la crise que nous traversons.

Au moment où le citoyen Amoureux va donner la parole au citoyen Ernest Lefèvre, un incident se produit. On réclame un président d'honneur. Cris : Kropotkine ! Bordat ! Vive l'anarchie !

Le silence est vite rétabli. Kropotkine est acclamé président d'honneur.

Le citoyen Lefèvre prend à partie la loi édictée sous le premier empire, loi qui fait une situation précaire à l'ouvrier des mines; il raconte tous les efforts faits par ses collègues et lui pour arriver à améliorer cette situation. Une proposition de loi a été faite qui sera discutée bientôt.

L'orateur termine en manifestant la ferme espérance que bientôt l'ouvrier mineur verra ses désirs réalisés.

Après lui le citoyen Tony Révillon prend la parole sur Danton.

Il y a un siècle on n'obéissait qu'à un seul homme : le roi à qui tout cédait, tout était obligé de céder : noblesse, clergé, bourgeoisie, le peuple surtout écrasé de servitudes.

Pourquoi cette obéissance passive, à laquelle on s'était accoutumé? Parce qu'alors dans la personne du roi s'incarnait l'idée de la patrie.

Vint la Révolution, Danton avec elle, et grâce à l'une et aux efforts de l'autre, le peuple se substitua au roi pour représenter la patrie.

L'orateur fait un chaud éloge du héros révolutionnaire et se retire au milieu des applaudissements.

Le citoyen Marius Poulet, député du Var,

lui succède et parle sur la nécessité d'une révision immédiate.

Durant le discours de l'orateur, une quête est faite en faveur du Denier électoral et des détenus politiques.

Après quelques mots du citoyen Amoureux qui remercie l'auditoire de sa bienveillante attention, la séance est levée à 10 heures 1/4.

P.-S. — A l'heure où les députés de Paris parlaient au Cirque, M. Bertholon, député de Saint-Etienne, rendait compte de son mandat dans la grande salle du Cercle républicain démocratique.

Arrondissement

Izieux. — Une dépêche de dernière heure nous annonçait vendredi soir un grand incendie s'étant déclaré à Izieux, dans l'immeuble où MM. Balas, fabricants de lacets, logent leurs ouvriers.

Cet immeuble, connu dans le pays sous le nom de *caserne*, n'abritait pas moins de 117 ouvriers qui retournaient précisément à leur travail au moment où le feu a pris, vers une heure de l'après-midi. C'est dans les greniers de M. Chavanne, fabricant de cartons, que l'incendie s'est allumé. En quelques instants, toute la partie supérieure du bâtiment a été embrasée.

Les secours ont été promptement organisés par les voisins; les pompiers de Saint-Chamond sont accourus au plus vite, mais les flammes faisaient des ravages considérables et lorsqu'on put mettre les pompes en mouvement, déjà on n'avait plus qu'à songer à préserver le rez-de-chaussée de la maison incendiée.

Il y a eu un accident de personne à déplorer. Un jeune homme, Louis Favre, cocher chez M. Stéphane Balas depuis une quinzaine de jours, monté sur une échelle, aidait au déménagement d'un ménage d'ouvriers, lorsque soudain l'échelle s'est brisée et il est tombé si malheureusement que l'extrémité d'un des bras de l'échelle s'est enfoncée sous l'aisselle droite et lui a fait une blessure assez grave. Favre a reçu les soins de MM. les docteurs Charron et Mamet.

Tout le monde a fait vaillamment son devoir. L'immeuble incendié était assuré. M. Gillet, teinturier, a donné asile aux ouvriers.

En 2 jours le Sirop au miel et au Lactucarium de la Pharmacie Moderne, rue de Foy, 4, Saint-Etienne, guérit rhumes, bronchites, coqueluche, oppressions, 1 f. 50.

Chocolat du Planteur

GARANTI PUR CACAO ET SUCRE

VICES DU SANG

Et des humeurs, rhumatismes, scrofule, goutte, âge critique, ulcères, goitre, glandes, maux d'yeux, d'oreilles de nez, etc., sont rapidement guéris par le véritable sirop de Bochet, iodé de Bertrand aîné. (Exiger le nom.) 10 ans de succès. — 5 fr. et 2 fr. 50. — Notice gratis. Lyon, pharm. Bertrand aîné (Hantz succ.) 21, pl. Bellecour dépôts à St-Etienne ph. Depras, ph. Viricel, ph. Darne, ph. Arnault, Au Chambon, ph. Sommier à Firminy, ph. Perrié et dans toutes les pharm. Exiger la signature : Bertrand aîné.

DÉPÊCHES

Paris, 13 avril 1883, 6 h. s.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil de cabinet.

La séance a été de courte durée.

La Conversion

Suivant la France, M. Tirard s'est plaint des notes publiées par les journaux officiels.

Il a demandé que ces notes fussent démenties parce qu'on a établi une connexité entre la conversion et les négociations avec les Compagnies, connexité qui n'existe pas.

La France ajoute que le Gouvernement est toujours décidé à proposer la conversion dès la rentrée des Chambres.

L'Agence Havas publie la note suivante :

« Quelques journaux se donnent comme ayant reçu des communications d'une nature particulièrement exacte sur la conversion, sur la convention avec les Compagnies, etc. »

« Nous sommes autorisés à affirmer de nouveau qu'aucun journal ne reçoit les confidences du Gouvernement et n'a reçu des communications de cette sorte. »

GRÈVE DE MARSEILLE

Marseille, 14 avril.

La grève des ouvriers des ports de Marseille continue.

Des mesures de précaution continuent à

être prises pour garantir la liberté du travail.

Quelques ouvriers étrangers à la corporation et occupés par certaines compagnies sont protégés par la police.

Deux mille grévistes réunis ont adopté un tarif.

Ils ont décidé de continuer la grève.

ANNAM

Le Temps dit que M. de Kergaradec, qui s'embarquera demain à Marseille en qualité d'envoyé extraordinaire à Annam, présentera à l'empereur Tu-Duc un nouveau traité précisant et garantissant mieux les droits de la France.

Si l'empereur n'accepte pas, des mesures efficaces seront prises pour faire exécuter les traités de 1874.

COUP DE GRISOU

Valenciennes, 14 avril.

Un coup de grisou vient d'éclater à Lourches dans une fosse d'éclaircur.

L'explosion a malheureusement eu des conséquences terribles.

Sept mineurs ont été tués sur le coup.

Plusieurs sont grièvement blessés.

L'émotion est très grande ici.

Bourse de Paris

du 14 avril 1883

3 0/0	79 35	Credit lyonnais	550
3 0/0 amort.	80 32	Foncière lyonn.	»
5 0/0	113 10	Mobilier espagnol	355
5 0/0 Italien	90 90	Banque ottomane	761
5 0/0 Autrich.	»	Banque autrich.	523
5 0/0 Hongrois	»	Paris-Lyon-Midi	1565
6 0/0 Russe 1877	»	Nord	1920
5 0/0 Turc	12 07	Orléans	1255
Egypt. 6 0/0 1877	385	Midi	»
Banque de France	5370	Autrichiens	717
Credit Foncier	1240	Lombards	823
Credit Mobilier	360	Saragosse	485
Société générale	545	Nord d'Espagne	513
Banque d'escomp.	540	Transatlantique	»
Banque hypoth.	»	Suez	2511
Union générale	»	Consolidés Londr	102 11/16

Bourse de Lyon

du 14 avril 1883

3 0/0	»	Acieries marine	440
5 0/0	»	Acieries St-Etien.	»
»	»	Chausot	1375
»	»	Loire	»
»	»	Montrambert	900
»	»	Saint-Etienne	261
»	»	Rive-de-Gier	56

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 13 avril 1883

La Bourse de ce jour est moins soutenue que la précédente. On rebaisse sur le 5 0/0. De nouvelles rumeurs circulent au sujet de la conversion, aussi l'emprunt recule-t-il de 113.8 à 113.55.

Par contre, le 3 0/0 est soutenu à 79.80; l'Amortissable cote 80.80.

Les fonds d'Etat étrangers sont relativement plus fermes.

L'Italien est à 91; l'Unifiée d'Egypte, à 386.

Le Hongrois 4 0/0, or nouveau aux environs de 77.

Le Foncier très ferme entre 1337.50 et 1342.50.

Les obligations foncières 1883 sont en bonne tendance à 346 et 347; les non libérées cotent 344.

Les actions de la Compagnie foncière de France et d'Algérie progressent de nouveau à 520. C'est décidément la valeur favorite de la spéculation.

La Banque de Paris est ferme à 1050. Le Lyonnais à 560 et la Générale 545.

Les Chemins demeurent fermes. Lyon 1570; Nord 1220; Orléans 1270.

Le Suez varie de 2500 et 2535, la dernière recette est de 130,000 francs.

Billets de Loteries

On trouve à l'Agence V. FOURNIER, 6, rue Sainte-Catherine, à Saint-Etienne, les billets de loterie dont l'énumération suit :

Loterie de L'UNION CENTRALE des ARTS DÉCORATIFS

Deux millions de lots dont un de cinq cent mille francs; un de 200,000 fr. — 4 de 100,000 fr. — 4 de 50,000 fr. — 8 de 25,000 fr. etc., etc.

PRIX DU BILLET : 1 FR.

LOTÉRIE INTERNATIONALE TUNISIENNE

1 million de lots dont 5 de 100,000 francs 2 de 50,000 francs; 4 de 25,000 francs; etc.

PRIX DU BILLET : 1 FR.

LOTÉRIE de la VILLE DE LILLE

600,000 fr. de lots dont un de 200,000 francs et un de 100,000 francs.

PRIX DU BILLET : 1 FR.

Envoi franco par la poste contre le prix du billet, plus 15 c., jusqu'à 3 billets, 30 c., de 3 à 10 billets, 45 c. de 10 à 15 billets, 60 c. de 15 à 20 billets.

L'Administration du journal demande des vendeurs.

S'adresser, 25, rue de la Sous-Préfecture.

Le nouveau propriétaire des Grands Magasins de Nouveautés

A LA VILLE DE PARIS

3, rue de Foy, 3

vient d'adresser la lettre suivante aux Dames de sa clientèle

A LA VILLE DE PARIS

MAISON DE NOUVEAUTÉS

GREILSAMER FRÈRES

Alfred GREILSAMER, Successeur

3, Rue de Foy, 3

SAINT-ÉTIENNE

— Loire —

RAYON SPÉCIAL D'ARTICLES

POUR AMEUBLEMENTS

Madame,

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de me rendre acquéreur de la Maison **A LA VILLE DE PARIS** que depuis longtemps vous favorisez de votre clientèle.

Ce changement, soyez en bien persuadée, Madame, n'apportera aucune altération aux principes qui ont présidé à la fondation de la Maison et dont l'application rigoureuse l'a placée au premier rang parmi les plus honorables.

Pour inaugurer ma prise de possession et n'avoir à l'avenir que des

Étoffes entièrement nouvelles,

je vais vendre, du 15 avril prochain au 15 août suivant, toutes les Marchandises provenant de l'ancienne Société, avec les rabais qui viennent de m'être faits à l'inventaire, c'est-à-dire **AUX PRIX MÊMES DE L'EXPERTISE.**

Je serais heureux, Madame, de vous voir profiter de ces avantages ; aussi je sollicite vivement l'honneur de votre visite.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations
respectueuses,

Alfred GREILSAMER.

Le Petit Roannais

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

ABONNEMENTS :
Loire et dép. limitrophes. Six mois
Trois mois 10 fr.
Autres départements. 12 fr.
(Etranger, le port en sus)
Les abonnements partent des 1er et 15 de chaque mois

BUREAU DE VENTE : RUE DE LA SOUS-PRÉFECTURE, 25
Dépôts chez les Libraires

RÉDACTION et ADMINISTRATION : Rue de la Sous-Préfecture, 25
ROANNE

Directeur-Gérant et Rédacteur en Chef
JULES BERLAND

ANNONCES :
Chronique locale. La ligne.
Réclames. 2 fr.
Annonces anglaises. 1 fr.
50
Les annonces sont reçues à Roanne, rue de la Sous-Préfecture, 25.
Id. à l'Ag. V. Fournier, St-Etienne, rue St-Catherine, 8.
Id. à Paris, MM. Audouin et Cie, place de la Bourse, 10.

LES BATAILLES DE LA VIE

LA COMTESSE SARAH

PAR

Georges OHNET

I

Avant d'arriver à Melun, la Seine coule, resserrée entre deux coteaux. L'un, au midi, planté de vignes, riant, verdoyant, chauffé par le soleil, reflète dans les eaux miroitantes et moirées du fleuve les blanches maisons de ses villages. L'autre, au nord, couvert des premiers taillis de la forêt de Fontainebleau, est sévère, froid et un peu triste. Un pont de pierre enjambe le fleuve et relie les deux tronçons de la route qui va de Melun à Bois-le-Roi. Coupant la forêt, cette route monte tout droit vers une maison de garde, dont le toit en tuiles rouges éclate joyeusement dans la verdure sombre des grands arbres. Elle passe le long des sauts du loup du parc de Canalheilles. Enclavé dans la forêt, le château n'est séparé des taillis que par de profonds et larges fossés. Au moment de la pousse des bourgeons, les chevreuils affolés sautent dans le parc et viennent se promener sur les immenses pelouses et jusque dans les parterres du château, dont, la nuit, ils brouettent voluptueusement les roses.

Bâti sous le règne de François I^{er}, par un comte de Canalheilles, qui était le favori du roi et qui partageait avec lui, si l'on en croit la chronique scandaleuse, les faveurs de la belle comtesse de Châteaubriant, le château est un admirable spécimen de l'architecture de la Renaissance. On entre dans la cour d'honneur par une porte monumentale, sur le haut de laquelle est taillé dans la pierre un cerf aux abois poursuivi par un cavalier entouré de ses chiens. Ce chef-d'œuvre, dû au ciseau de Germain Pilon, fit connaître le merveilleux sculpteur, alors âgé seulement de vingt-cinq ans, et fut le point de départ de sa fortune artistique. De chaque côté de la cour d'honneur s'élèvent les communs, dans lesquels on pourrait loger un régiment. Au milieu d'un immense bassin vogue le char d'Amphitrite, traîné par quatre tritons qui font jaillir l'eau de leur conques marines. Un admirable perron de pierre à double révolution conduit au vestibule dallé de marbre, sur les murs duquel sont peintes les armoiries de toutes les maisons qui ont contracté des alliances avec la famille de Canalheilles. Au plafond, une curieuse fresque représente des chevaliers, la lance croisée, joutant dans un tournoi. Un large escalier à rampe de fer forgé conduit au premier étage. Le mobilier du château est d'un prix inestimable. Soigneusement entretenu et restauré par les héritiers du nom avec le goût de grands seigneurs disposant d'une énorme fortune, il contient des bahuts sculptés par Jean Goujon, des plats achetés à Bernard Palissy, des pièces d'orfèvrerie portant la marque de Cellini. La salle à manger, lambrissée de chêne sculpté, renferme dans les caissons à filets d'or de son plafond une splendide toile du Primaticcio, représentant l'enlèvement d'Europe. Sur le taureau blanc, dont les cornes sont enguirlandées de fleurs, la belle est assise. Ses compagnes, se tenant par la main, dansent autour d'elle ; la mer bleuit à l'horizon, offrant ses larges espaces au divin ravisseur. Dans un angle de la vaste pièce, une chaire en bois, garnie d'une tapisserie aux armes de France. Un barreau de bois doré est placé entre les deux bras pour que personne ne puisse s'y asseoir. Le roi François I^{er} s'y est reposé un jour, pendant une halte de chasse, et depuis nul ne s'en est jamais servi.

Au premier étage, dans le corps de bâtiment du milieu, s'étendent les appartements de réception, immenses pièces solennelles et froides comme des salles de musée, et dans lesquelles on n'entre qu'aux jours de

grande fête. Les Canalheilles, imitant les fastueuses fantaisies de leur maître, ont, sous Louis XV, ajouté au château une charmante construction dans le goût de Trianon de Versailles. Cette annexe devint, après la Révolution, une bonne fortune pour les héritiers bourgeois de la noble famille. Le père du comte actuel, se sentant perdu dans les grandes et sévères pièces du château presque impossibles à chauffer, prit le parti de n'habiter que le bâtiment neuf, laissant déserte, dans sa grave et sépulchrale majesté, la grandiose habitation de ses ancêtres.

Né en 1812, Charles-Bernard-Amédée, le dernier de sa race, a été un des plus beaux hommes de son temps. Resté orphelin à vingt ans et possesseur d'une des plus considérables fortunes territoriales qui existent en France, le comte, au lieu de se livrer aux faciles plaisirs de la vie oisive, entra à Saint-Cyr. Il en sortit dans un très bon rang et entra comme sous-lieutenant dans un régiment de hussards. La révolution de 1830 venait de renverser les Bourbons. Le comte lié personnellement avec les princes de la famille d'Orléans, ne bouda pas la monarchie de juillet. Les sympathies qui l'attiraient vers cette brillante jeunesse souveraine l'emportèrent sur ses préférences légitimistes. Il fut le compagnon et l'ami du duc d'Orléans, dont il partagea les goûts artistiques et l'amour de l'élégance. Cavalier de premier ordre, le comte fut un des premiers promoteurs des réunions de courses. On le vit au champ de Mars, puis à la croix de Beigny, sous la casaque de soie, faire triompher son écurie et lutter avec les plus célèbres jockeys de l'Angleterre. Le nom du comte est inscrit parmi ceux des fondateurs du Jockey-Club. Il fut un des chefs les plus brillants de la jeunesse dorée. Très lancé dans le monde galant, compagnon de plaisir des Mornay, des Lehon, il se lia intimement avec Morny, dont il ne soupçonna pas alors les admirables aptitudes politiques.

Le comte tout en menant l'existence à grandes guides, ne négligea cependant pas sa carrière militaire. Parti en Afrique avec son régiment, il fit très brillamment campagne et tomba, frappé de deux balles, au col de Mouzaia. Engagé sous son cheval, il se débattait contre les Arabes qui s'apprêtaient à lui couper la tête, quand un lieutenant de son régiment chargea rudement ces bandits et rapporta le comte en travers de ses arçons. Ce lieutenant, jeune Bordelais sans fortune, se nommait Jean Séverac.

Ayant arraché le comte aux Arabes, le lieutenant voulut l'arracher à la mort. L'armée étant rentrée dans ses cantonnements, il soigna son camarade avec un admirable dévouement. Grave et un peu triste, le lieutenant Séverac cachait sous des dehors sévères un cœur tendre et passionné. Il s'attacha étroitement au comte, et, l'ayant deux fois sauvé, il lui voua cette affection particulière qui attache presque toujours celui qui a rendu un important service à celui qui l'a reçu. Il se conduisit vis-à-vis de Charles-Bernard-Amédée en frère aîné, le grondant doucement, quand il avait commis quelque excentricité un peu trop retentissante, mais ne pouvant résister à l'attraction que la nature enjouée et brillante du comte exerçait sur sa nature austère et froide. Ce puritain se laissa entraîner dans de joyeuses parties ; mais ce fut pour complaire à son ami, et dans l'empressement du plaisir, au choc des verres pleins de champagne, au bruit des éclats de rire, au milieu des épaules nues, il restait calme et sérieux. Lorsque les belles filles, qui étaient les souveraines de ces fêtes galantes, raillaient l'attitude du jeune officier et disaient au comte : « Il ne dégèle donc jamais, ton ami ? » celui-ci répondait : « Laissez donc Séverac s'amuser beaucoup, seulement il s'amuse en dedans. »

A force de s'amuser en dedans, Séverac finit par disparaître. Il passa capitaine, et fut envoyé, au grand désespoir du comte, en garnison à Montpellier. Là, il se maria et mena l'existence tranquille et laborieuse pour laquelle il était né.

La révolution de 1848, en renversant l'ordre des choses établi, jeta un peu de trouble dans l'existence du comte. Il était alors capitaine dans un régiment de dragons. Il avait accepté la monarchie de juillet, mais il ne put supporter l'idée de servir la République.

Il demanda sa mise en disponibilité, et s'en fut chasser le coq de bruyères en Autriche. Le rétablissement de l'empire lui plut médiocrement. Cependant l'enthousiasme des populations, les proclamations pleines de garanties pour l'ordre, modifièrent favorablement ses idées. L'arrivée de Morny au pouvoir porta le dernier coup aux préventions du comte. Séduit, en un instant, par les avances que son ancien compagnon de plaisir lui fit, avec cette grâce hautaine qui n'appartenait qu'à lui, il se laissa entraîner au courant général et rentra dans le service actif. Quelques mois plus tard, il était attaché à la maison militaire de l'empereur, et devenait un des plus brillants favoris de la cour des Tuileries.

Séverac, lui toujours en province, s'efforçait de faire son chemin, à force de mérite et de persévérance. L'éducation du petit Pierre, âgé de sept ans, commençait à occuper tous les instants que le père pouvait dérober à son service. Toujours capitaine, quoique noté comme un des officiers les plus distingués de l'armée, il attendait patiemment le moment d'avancer, comme il le disait, à son tour de tête. Le comte, lui placé à la source des grâces, était déjà depuis deux ans chef d'escadrons. Séverac avait accueilli l'avancement de son ami sans amertume. Quand, au mess, les camarades de promotion hochaient la tête en disant : « Il a de la chance, Canalheilles ! », le capitaine défendait le comte avec animation. En ces occasions-là, Séverac dégelait, et pour tout de bon.

La guerre de Crimée fut pour le capitaine la première étape de sa brillante carrière. Nommé chef d'escadron au début de la campagne, il fit partie de l'admirable charge du général d'Albonville à Balaklava, lorsqu'il fallut enlever les batteries russes qui mitraillaient la cavalerie anglaise, engagée avec une héroïque témérité. Le commandant arriva le premier, le sabre à la main, à la gueule des canons, et fut décoré le jour de la bataille. Il revint de Crimée avec le grade de lieutenant-colonel et la réputation d'un des officiers les plus énergiques de l'armée. Chose singulière, cet homme si calme et si doux dans la vie ordinaire, et qui ne prononçait jamais un mot plus haut que l'autre, au milieu du feu devenait terrible. Il se hérissait pareil à un lion et sa voix prenait des sonorités éclatantes qui enlevaient les soldats comme des coups de fouet. Rentré en France, il passa dans la garde, fit en 59 la campagne d'Italie, reçut trois balles dans le corps à Solferino, à la tête du 1^{er} de chasseurs d'Afrique, et fut considéré comme perdu. Canalheilles, qui était au quartier général avec l'empereur, accourut aussitôt, fit transporter son ami à Milan, où madame Séverac ne tarda pas à arriver. Soigné par sa femme avec un infatigable dévouement, le blessé, que tous les médecins avaient condamné, revint à la vie, et fut nommé général, ce qui hâta singulièrement sa convalescence. Séverac se trouva alors avoir dépassé le comte. Mais au prix de quels efforts et au travers de quels dangers ?

Toujours en avant, aussitôt qu'on avait besoin d'un homme d'élite, on s'adressait à lui. Séverac montra alors tout le parti qu'il avait su tirer de ses patientes études. Il se révéla administrateur de premier ordre et tacticien consommé. Déjà, dans l'armée, il passait pour un des grands chefs de l'avenir. Il avait la confiance du soldat. Là où un autre eût échoué, lui, il réussissait. Les troupes dans sa main n'avaient pas de défaillances. Au Mexique il se couvrit de gloire. Il exécuta de San-Luis de Potosi à la Vera-Cruz une superbe retraite, ne laissant pas, aux mains des soldats de Juarez, un seul canon et un seul homme. En 1867, le général Séverac était divisionnaire, et chef d'état-major du ministre de la guerre. En 1870 il partit un des premiers à l'armée du Rhin, dont il eut un des corps d'armée à commander. Il assista inactif et frémissant aux premiers revers. Le 14 août, l'armée marchant dans la direction de Verdun, le général fut placé au poste d'honneur : il eut à soutenir la retraite.

Attaqué avec fureur par les têtes de colonne du prince Frédéric-Charles à Borny, ce brave soldat éprouva un moment de joie profonde : il se sentit maître de la bataille. Les Allemands refoulés plièrent vers quatre

heures du soir. Comme il se portait en avant, pour faire avancer son artillerie qui couvrait l'ennemi d'une pluie de mitraille, les Allemands firent un dernier retour offensif sur le pont de Borny. Il furent repoussés, mais leur défaite était largement vengée. Un éclat d'obus venait de frapper mortellement le général Séverac. Il tomba, ses yeux obscurcis virent les masses allemandes reculer comme une noire fourmilière, un sourire d'orgueil illumina son visage. Ses officiers, penchés sur lui, le regardaient avec anxiété. Une ombre violette descendit sur ses traits qui prirent une grandeur et une sérénité admirables. Pensant à la compagne dévouée et tendre, et au fils qu'il laissait derrière lui, il murmura : « Pauvre femme !... Cher enfant !... Puis, se tournant vers son état-major : Dites à l'empereur qu'il faut se concentrer. On ne réussira contre ces gens-là qu'en masse !... Et il mourut. La dernière pensée de ce brave soldat avait été la préoccupation de la victoire.

Canalheilles, en apprenant la mort de son ami, fut au désespoir. Entraîné dans le tourbillon des événements qui se succédaient, de jour en jour, plus graves, voyant clairement qu'on marchait vers des désastres, il envia la fin glorieuse de son général. Pris dans la souricière de Sedan, il ne quitta pas son maître vaincu et humilié, et le suivit à Wilhelmshöhe.

Pendant ce temps-là, Pierre Séverac s'apprêtait à venger le héros de Borny. Il venait de sortir de l'école d'état-major. C'était un superbe jeune homme brun, comme sa mère, qui avait été un des plus beaux types de ces femmes du midi au teint mat et aux yeux de flamme, sveltes et élégants comme son père. De l'une il avait la grâce caressante et douce, une sorte de langueur créole pleine de charme, de l'autre il avait la fermeté et le sang-froid. Très recherché dans le monde, ayant une tendance à se laisser aller à la vie facile, la mort de son père fut pour Pierre le signal d'un brusque changement dans sa manière d'être. Il avait jusque-là été insouciant et frivole, comptant sur la raison paternelle pour le conseiller et le conduire. Soudainement il se trouva seul et sans guide, ayant à soutenir et à consoler une pauvre femme que la perte d'un mari, aimé comme un Dieu, avait anéanti. Au moment où il entra dans la vie, Pierre, au lieu de se voir protégé, se trouva protecteur.

Il se montra à la hauteur des devoirs qu'il avait à remplir. Du jour au lendemain il devint un homme. Jamais fille tendre et dévouée ne se montra aussi attentive et prévenante que le fut ce grand garçon pour sa mère. Ramené dans Paris aux premières heures du siège, avec la division Blanchard dont il faisait partie, il partagea son temps entre son service et la veuve. Aussitôt qu'il avait une heure à lui, il accourait rue Monsieur-le-Prince, dans le modeste appartement qu'habitait madame Séverac, et les oreilles encore bourdonnantes des détonations et du crépitements des fusillades, il s'ingéniait à distraire sa mère. Pour l'arracher aux tristesses du présent, il lui parlait de l'avenir.

Certainement il se marierait et elle se verrait revivre dans ses petits enfants. Quelle joie ce serait pour elle de passer ses mains dans les fins cheveux de ces têtes blondes ! Le trou effrayant que la mort avait fait dans son existence serait ainsi comblé. Et elle aurait une vie calme et douce, après une vie si longtemps heureuse.

Madame Séverac souriait vaguement, faisait effort pour paraître croire à la réalisation de ce rêve, puis un silence se faisait : le fils et la mère se perdaient dans leurs pensées. L'image du cher mort leur apparaissait. Ils se demandaient douloureusement s'il était bien possible qu'ils fussent séparés de lui pour toujours. Autour d'eux tout était plein de lui : son portrait était suspendu à la muraille ; là, le fauteuil dans lequel il s'asseyait quelques semaines avant ; là, sur la table, les objets qui lui étaient familiers et qui semblaient attendre son retour. Peu à peu l'illusion s'emparait de la mère et du fils, ils croyaient entendre ses pas retentir dans la pièce voisine, la porte allait s'ouvrir, il allait parler. Un subit serrement de cœur les rappelait à la réalité. Leurs yeux se rencontraient pleins de larmes, et en silence ils se détournaient, sentant bien qu'une parole

échappée à l'un d'eux les aurait fait éclater en sanglots. Et dans l'obscurité hâtive de ces jours d'hiver, ils restaient immobiles, écoutant, avec des frissonnements douloureux, les coups sourds du canon qui leur rappelait la présence de cet ennemi qui leur avait pris l'être adoré qu'ils pleuraient.

Alors Pierre lentement se levait, embrassait sa mère et, sans chercher de nouveau à lui donner des consolations qu'il sentait inutiles, il reprenait le chemin des avant-postes. Là, dans le silence des champs coupés de tranchées, au haut des parapets desquelles on apercevait de temps en temps l'éclair du fusil d'une sentinelle embusquée, il restait des heures à regarder l'horizon gris. Sur la terre glacée, les betteraves et les choux se fanaient abandonnés, entre les lignes françaises et prussiennes. A un kilomètre, une ligne d'arbres maigres et noirs s'étendait le long d'une route déserte. Au delà, le terrain s'élevait en pente douce vers les villages de l'Hay et de Chevilly, dont les maisons blanches apparaissaient noyées dans un brouillard bas. Sur la droite, au-dessous de Châtillon, les batteries allemandes faisaient lentement feu sur les forts, et, dans l'air glacé, les obus passaient en ronflant. Pas un être vivant n'apparaissait dans les retournements ennemis. C'était un siège fait par une armée invisible, enfoncée sous la terre, et révélant sa présence, les jours de combat, par des fusillades nourries et des canonades écrasantes dont on ne voyait que la fumée et la flamme.

Plein d'une rage sourde, Pierre se consumait à attendre les sorties promises, désireux de marcher en avant, de combattre, de vaincre et de rendre à l'envahisseur tout le mal qu'il lui faisait endurer. La pensée que la tombe, dans laquelle son père dormait pour toujours, était au pouvoir de l'ennemi, le dévorait. Il voyait une profanation dans la captivité de ce glorieux mort, resté aux mains de ceux qu'il avait vaincus. Il eût voulu avoir la puissance de rejeter d'un seul coup toute la bande des envahisseurs au delà des frontières, afin de pouvoir aller s'agenouiller sur la tombe délivrée. Et les jours succédaient aux jours, les combats stériles, les efforts infructueux, les massacres sans résultat se suivaient, navrants et décourageants. La famine étendait sur la grande ville son voile noir. Et toujours à l'horizon rien ne paraissait, ni ennemis, ni libérateurs. L'immobilité restait complète et Paris continuait d'agoniser, stoïque et obstiné.

Dans les premiers jours du siège, Pierre, pour essayer de détourner la pensée de sa mère de son incurable souvenir, expliquait à la veuve les opérations défensives commentées sous les murs de Paris, il lui confiait ses espérances. Bientôt on ferait une sortie en masse, et l'armée d'investissement, coupée en deux, serait rejetée sur la Champagne.

Avec l'aide des armées qui s'organisaient sur la Loire, on reprendrait l'offensive et, toujours marchant en avant, on repousserait l'ennemi jusqu'à la frontière. Toujours la préoccupation de délivrer la tombe de son père le hantait, impérieuse.

Il ne disait pas à sa mère : « Nous chasserons les Allemands loin du cher mort, et nous pourrions aller prier et pleurer sur la pierre qui le recouvre, sans que le pas pesant d'une sentinelle prussienne trouble notre recueillement. » Il eût craint de l'affliger. Mais ils se comprenaient à demi-mot. Il n'avait pas besoin de parler pour se faire entendre. Et quand il s'écriait : « Nous dépasserons Metz, et la ville sera de nouveau à nous », il avait dans la voix une vibration sourde, dans le regard un éclat mal voilé, qui faisaient tressaillir la veuve. Elle sentait que, dans cette passion qui brûlait Pierre, il y avait plus l'amour de son père que l'amour de sa patrie, et que ce qui l'attirait en avant, ce n'était pas le désir de voir le drapeau aux

trois couleurs flotter, triomphant, sur la grande place de guerre, mais le besoin d'aller s'agenouiller devant une croix de bois noir dans un coin verdoyant de cimetière.

Quand il fut évident pour le jeune officier que les tentatives faites par l'armée de Paris seraient illusoires et infructueuses, il tomba dans une mélancolie profonde. Il se montra plus doux et plus tendre encore pour sa mère, comme s'il eût senti la nécessité de faire obtenir par l'affection du fils le pardon de l'impuissance du soldat. Il ne parla plus jamais des opérations, et quand madame Séverac, le lendemain d'une affaire, l'interrogeait, heureuse de le revoir vivant, voulant savoir les détails de l'engagement, ce qu'il avait fait lui personnellement, il fallait lui arracher les paroles. Il répondait évasivement : « On s'est battu... nous avons perdu tant d'hommes. » Il y avait, dans sa courte phrase habituelle, la désespérance de la victoire. On se battait, on mourait, ça ne servait à rien qu'à sauver l'honneur. C'était tout.

Il apportait régulièrement à sa mère la moitié de sa ration. Et quand la veuve, avec des scrupules, lui disait : « Mais tu te privés ? » Il répliquait doucement, mais fermement : « Nous avons trop. » La vérité était qu'il avait à peine assez, mais il ne pouvait se faire à l'idée que sa mère souffrirait. Il voyait, en passant dans les rues, les longues files de femmes et d'enfants faisant queue à la porte des bouchers, sous un ciel bas et jaune crevant de neige; il savait combien l'existence était dure, dans la ville, par ce froid horrible de l'hiver ligué avec l'ennemi. Et il s'entendait avec la bonne de sa mère pour qu'elle substituât au pain noir et gluant vendu à tout le monde, son pain à lui, ce pain blanc réservé à ceux qui se battaient et qu'il apportait sous sa capote.

Le jour de Buzenval, il se battit comme un fou, sentant bien que l'armée brûlait la ses dernières cartouches. Il eût la chance de ne pas se faire tuer, et rentra dans Paris avec la certitude de la capitulation pour la fin de la semaine. Les soldats épuisés, las de souffrir pour rien, perdant la notion de la justice, accusaient leurs chefs et disaient d'un air insolent : « En voilà assez, nous n'en voulons plus ! » La fin de la guerre, qui fut un soulagement pour beaucoup, fut pour Pierre un anéantissement. Toutes ses espérances croulèrent à la fois. Il avait conservé jusqu'au dernier jour de secrètes illusions. Il comptait sur un hasard. Quand il fut bien certain que tout était fini, il rentra chez lui et resta couché, pendant deux jours, le nez contre le mur, comme mort. La nécessité de rassurer sa mère, épouvantée de son accablement, le força à faire un effort sur lui-même. Il reprit les apparences de la vie. Mais, subitement, il conçut une haine violente contre ce Paris qu'il avait défendu avec tant d'ardeur. Il ne voulut pas rester dans la ville, en pensant que les Allemands allaient y pénétrer. Il préféra traverser leurs lignes et aller s'enterrer dans la petite maison de campagne de son père, à Bois-le-Boi, dans la solitude des champs.

Là il retrouva le calme. La vue de ces lieux, où s'était écoulée une partie de son enfance, le pénétra d'une tristesse résignée. Il retrouvait dans chaque pièce de la maison, au détour de chaque allée du jardin, le souvenir de son père. Ces rencontres avec celui qu'il regrettait si tendrement, il les recherchait, et il y trouva une douceur imprévue. Et puis l'air sain et vivifiant des forêts agissait violemment sur lui et le jetait dans un accablement délicieux. Il avait des lassitudes de tout son corps qui lui procuraient un sommeil de douze heures. Il se couchait, après dîner, écrasé de fatigue et, réveillé par le chant des oiseaux dans les branches, il restait dans son lit, les yeux à moitié fermés, suivant dans une vague exquise sa pensée vagabonde. Pendant le jour il s'en allait dans

la forêt avec un livre. Il assistait à l'éveil printanier de la nature. Les bourgeons verts faisaient éclater l'écorce des branches, l'herbe poussait dans les fossés fleuris de pâquerettes et de narcisses. Le soleil était doux, le ciel bleu, et, dans le grand silence de la forêt, Pierre restait des heures entières à regarder les feuilles remuées par la brise, les nuages emportés vers l'horizon, le cerveau vide, les membres lourds, comme après une longue maladie. Il était en convalescence de son chagrin.

Quelquefois, pendant qu'il était assis au pied d'un grand arbre, dans une allée écartée, le pas d'un cheval le faisait tressaillir. C'était quelque officier allemand aux favoris roux, bien sanglé dans son uniforme, promenant dans la solitude sa rêverie germanique, et laissant derrière lui un acre fumet de tabac de mauvaise qualité. Pierre s'enfonçait dans l'épaisseur des taillis, le front creusé par un mal douloureux, et il écoutait la marche cadencée du cheval qui s'éloignait en faisant craquer le cuir de sa selle et sonner les gourmettes d'acier de son mors. C'étaient ses mauvais jours. Souvent il rencontrait un vieux brigadier des gardes de la forêt, visitant les coupes de l'année, le fusil en bandoulière. Il s'arrêtait à causer avec lui au coin d'un taillis. Le vieux soldat lui racontait les souffrances de l'invasion. Et, montrant de la main les convois allemands qui, maintenant, suivaient paisiblement la route de Fontainebleau à Melun, écrasant le pavé sous les roues de leurs lourds chariots transportant de mystérieux bagages :

— Ils ne se hasardaient pas à prendre par les bois, allez, pendant la guerre, disait le garde d'un air menaçant, en tapant sur la crosse de son fusil. Ils faisaient un détour afin d'être en rase campagne... Tous les braves braves du pays s'étaient rassemblés dans la forêt, et, ma foi, nous vivions ensemble, sans mauvaises paroles. Il n'y avait plus que des camarades, tous d'accord pour canarder l'ennemi. Et, le soir, au bord de la plaine, on entendait des coups d'affût au Prussien... Allez, on peut feuilleter sous le fumier dans les fermes... On en trouvera, des os qui ne sont pas français.

Et clignant de l'œil, avec un rire silencieux, le vieux garde s'éloignait, enjambant les cépées, remontant d'un brusque coup d'épaulle la bretelle de son fusil dont le canon étincelait, frappé par les rayons du soleil couchant. Ces jours-là, Pierre rentrait d'un pas moins languissant.

En arrivant à la maison, un soir, vers le milieu du mois de mars, il entendit causer au salon. Il fut étonné. Depuis le retour, aucun étranger ne s'était présenté à Bois-le-Roi. Il entra et vit sa mère très pâle qui pleurait, la main dans la main d'un homme de haute taille aux moustaches blanches, aux yeux rougis par des larmes difficilement retenues. A la vue du jeune homme, le visiteur ouvrit ses bras, et Pierre avec un cri s'y jeta désespérément. C'était le comte de Canaille, revenu de captivité, et dont la première visite avait été pour la veuve de son ami.

Entre le comte et Pierre il y eut peu de paroles échangées. Le fils du général n'avait pas eu avec M. de Canaille des relations très fréquentes. Au collège ou à l'école militaire, il sortait seulement une fois par semaine, et il avait eu assez rarement l'occasion de voir le comte. Mais son nom revenait à chaque instant sur les lèvres de Séverac, et le fils avait tout naturellement appris à aimer l'ami de son père, en entendant vanter les qualités de son esprit et de son cœur. Le comte arrivait porteur de mauvaises nouvelles et d'avantageuses propositions. La Commune venait de s'emparer de Paris et il allait falloir recommencer campagne. Mis à la tête d'une division de cavalerie, le comte offrait à Pierre d'être son aide de camp.

La proposition était trop favorable pour n'être pas acceptée avec reconnaissance. Dans cette guerre de siège, la cavalerie devait être l'arme la moins engagée, et si la guerre étrangère avait compté en Pierre un soldat ardent et passionné, la guerre civile ne devait trouver en lui qu'un combattant assombri et attristé. Le lendemain, le jeune homme quittait sa mère, et allait à Versailles rejoindre son général.

Pierre vit promptement qu'il avait dans le comte retrouvé un véritable père. Entre ce soldat grand seigneur et son subordonné s'établirent, dès les premiers jours, les rapports les plus affectueux. Attentif à lui procurer l'occasion de se mettre en évidence, le comte veilla cependant sur le fils de son ami avec un soin délicat. Il semblait qu'il eût pris envers le mort tant regretté l'engagement de faire pour Pierre ce qu'il eût fait pour son propre enfant. L'impétuosité un peu aventureuse du jeune homme causait quelquefois de graves soucis au général, et il lui arriva, au retour d'une échauffourée trop vive, de le réprimander sévèrement de ce qu'il avait outrepassé les ordres reçus.

— Vous me faites tuer bêtement mes cavaliers, lui disait-il, devant tout le monde, d'un ton bourru; soyez un peu plus ménager de la peau de ces braves gens... Vous êtes bien avancé maintenant que vous leur avez fait inutilement casser la tête...

S'il eût été franc, il eût dit : « Pierre, mon ami, vous me faites trembler, vous allez trop loin, et vous risquez votre vie avec une témérité folle. » Mais, soucieux avant tout de l'amour-propre du jeune homme, il ne voulait pas paraître le retenir à l'abri du feu, et il préférait lui adresser une bonne semonce devant tout son état-major. Grâce à sa surveillance du comte, et grâce à son bonheur personnel, Pierre sortit de la bagarre sans accident.

II

Une fois le gouvernement régulier rentré en possession de Paris, le comte se réinstalla dans son superbe hôtel du faubourg Saint-Honoré. En y entrant, il constata qu'il avait été soigneusement pillé. Dans le grand salon, veuf de ses meubles, le comte trouva des preuves irrécusables des bonnes intentions qu'avaient eues les fédérés. Les bidons de pétrole étaient tout préparés pour incendier la princière demeure. La marche en avant si rapide des troupes avait seule empêché l'exécution de ces projets destructeurs. Le comte reçut, le lendemain de son arrivée, dix lettres anonymes lui signalant des boutiquiers du quartier comme étant les auteurs des soustractions opérées dans la maison. Il soupçonna de basses vengeances et déchira ces lettres avec dégoût, trouvant, d'ailleurs, ceux qui dénonçaient le vol aussi ignobles que ceux qui l'avaient commis.

La vie parut profondément triste au comte, dans ce vaste hôtel, silencieux et froid. Presque tous ses amis étaient loin de Paris. Les anciens familiers de la cour impériale s'étaient dispersés, et la ville, couverte de ruines, assombrie par les deuils, restait morne et lugubre. Le comte passait toutes ses soirées avec Pierre et son ami le colonel Merlot, des grenadiers de la garde, type remarquable de vieux dur à cuire, ayant à peine la taille du fantassin, une largeur d'épaules d'athlète, et une petite tête au teint couleur de brique, à la moustache blanche, hérissée et rude, aux oreilles violettes annonçant une fatale prédisposition à l'apoplexie.

Lire la suite dans le premier numéro du Petit Roannais.

Saint-Etienne, imp. J. Berland.

LE PETIT ROANNAIS

SERA MIS EN VENTE DIMANCHE MATIN, PUIS TOUS LES JOURS, A 7 HEURES 1/2

NOUVELLES POLITIQUES. — CHAMBRE. — SÉNAT

INTÉRIEUR. — EXTÉRIEUR

CORRESPONDANCE PARISIENNE. — BOURSES DE LYON ET PARIS

NOUVELLES ADMINISTRATIVES. — CHRONIQUE DE LA LOIRE

DÉPARTEMENTS LIMITOPHES

TRIBUNAUX. — FEUILLETON. — BULLETINS FINANCIER ET AGRICOLE

DÉPÊCHES DE LA NUIT

Feuilleton : LA COMTESSE SARAH, par M. Georges OHNET

Les ABONNEMENTS et les ANNONCES sont reçus au Bureau du Journal

BUREAU : 25, Rue de la Sous-Préfecture, à Roanne